# Inscription aux journées d'action pour les droits des personnes handicapées 2024

Nous sommes heureux que vous participiez ! Nous vous prions de nous communiquer les informations les plus importantes concernant l'action prévue. Merci de bien utiliser le présent document à cet effet.

5 étapes jusqu'à la participation au projet

1. Inscription de l'action au moyen de ce formulaire (à vous de le faire)
2. Examen de l'action par la direction du projet (à nous de le faire)
3. Confirmation de la participation, attribution d'un numéro de projet, envoi du formulaire de saisie (à nous de le faire)
4. Saisie de l'action (site web) au moyen du formulaire de saisie (à nous de le faire)
5. Publication de l'action (à nous de le faire)

Indications sur l'action prévue

Brève description de l'action (2-5 phrases) :

Date prévue :

Lieu prévu :

Organisez-vous l'action avec une autre institution/ association/entreprise, etc ? Si "oui", avec laquelle :

Indications sur les éléments de qualité

1. À quel article de la CPDH votre action se réfère-t-elle ?
2. A quelles étapes les personnes en situation de handicap participent-elles : à la planification ? à la mise en œuvre ? à l'évaluation ?
3. Quelles mesures d’accessibilité sont prises :
   1. Accès sans obstacle (oui/non) :
   2. Toilettes sans obstacles (oui/non) :
   3. Langage simple (oui/non) :
   4. Interprétation en langue des signes (oui/non) :
   5. Système d'écoute (oui/non) :
   6. Audiodescription (oui/non) :



Vos coordonnées

Nom (administration, organisation, entreprise, etc.) :

Personne de contact :

Numéro de téléphone :

e-mail :

Adresse postale :

Pour toute question et pour renvoyer l'inscription

Par courriel*:*

*Secrétariat du Service de l’action sociale :* [*secr.sas@jura.ch*](mailto:secr.sas@jura.ch)

Par courrier :

Service de l’action sociale

Faubourgs des Capucins 20

2800 Delémont